

Assemblée générale statutaire du 20 avril 2016

Jean-François Pascalis, président, ouvre l'assemblée à 20h20 en présence d'environ 15 membres. Il précise qu'elle a été convoquée conformément aux statuts et que tous les membres ont reçu l'ordre du jour.

<u>Membres excusés</u>: Mesdames Marie-Claire Toïa, Antoinette Golay, Marine Buehler, Monique Paridant, Monique Durtschi, Corinne Sandoz et Mme et M. Catherine et Gérald d'Andiran.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale de 2015

Ce PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du président

J.-F. Pascalis lit le rapport d'activité qui figure en fin de ce PV (voir pages 3 à 5).

3. Rapport du trésorier

J.-F. Pascalis informe qu'au 31 décembre 2015, le compte Raiffeisen présentait un avoir de Fr. 8'308.45.

Ce montant est conservé en réserve pour l'éventuelle intervention d'un avocat.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur James Droz lit le rapport et demande à l'assemblée de bien vouloir accepter les comptes 2015.

5. Approbation des rapports et décharge au comité

L'unanimité des membres les accepte.

6. Fixation de la cotisation de membre pour 2016

Le président propose le maintien à CHF 20.-, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple. Suite à une votation, le montant de CHF 20.- est maintenu.

7. Election du comité et des vérificateurs aux comptes

Tous les membres du comité sortants se représentent.

Personne dans l'assemblée ne fait malheureusement acte de candidature.

Ainsi, le comité est élu à l'unanimité et est composé de Madame Danielle Coral Pascalis et Messieurs Michel D'Adonna, Horace Gautier, David Harris, Philippe Huber,

Christian Keimer, Martin Koch et Jean-François Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : Mesdames Hermine Fournier et Monique Duvanel.

Le nouveau suppléant est Monsieur James Droz.

Tous sont élus à l'unanimité et applaudis.

8. Objectifs et actions futures de l'association.

Ces points ont été énumérés par le président dans son rapport. Ils seront semblables à ceux de l'année écoulée.

9. Propositions individuelles et questions

Aucune question particulière n'est posée. Par contre, lors de l'intervention de Monsieur Pascal Uehlinger, nous avons l'occasion de débattre de divers sujets. Voir ci-dessous.

Intervention de notre invité, Monsieur Pascal Uehlinger, vice-président du Conseil administratif de Thônex, sur le point de la situation des Communaux d'Ambilly

- La réalisation du barreau routier reliant la route de Bel-Air à la Route de Jussy est prévu pour la fin de l'année.
- Route de Jussy entre Mon Idée et Thônex : les gabarits seront revus de manière à créer une voie propre pour le bus. En direction de la ville, en tous les cas. En direction de Puplinge : partiellement.
- Carrefour de Mon Idée : suppression du giratoire et retour à des feux ! Les feux réguleraient mieux les flux principaux de circulation !!
- Route de Vandoeuvres : une voie en site propre pour le bus est également prévue.

Ces points sont un sujet de discordance entre l'Etat et les communes de Thônex et Puplinge. La problématique de la circulation est indépendante de la construction des logements aux Communaux d'Ambilly.

Question : que fait-on pour (ou contre) la venue des frontaliers à Genève ?

Les communes ayant peu de pouvoirs de décision, elles doivent se fédérer.

L'Association des communes genevoises pourrait contrer les décisions de l'Etat.

Question : qu'en est-il de la construction de P+R en France ?

Le sujet a fait l'objet de votations et le financement a été refusé par la population.

Il faudrait construire beaucoup de P+R en Suisse.

Comme l'ont fait les communes de Jussy et Hermance, Puplinge va instaurer le macaron pour le parking.

Le périmètre des « Grands Prés » n'est plus une priorité pour l'Etat. Ouf pour Puplinge! Le périmètre de « Mon Idée » étant en zone inondable, l'Etat n'y construira pas.

Le périmètre des Communaux d'Ambilly est succinctement présenté par Mr. Uehlinger. 1300 logements sont prévus à terme, avec 4500 nouveaux habitants.

Pour un coût d'environ 1,2 milliards, dont environ 30 millions pour les infrastructures. Le barreau routier est estimé à 24 millions.

Ouelques informations de Monsieur le Maire, Gilles Marti.

La prison de la Brenaz ainsi que le parking (18'000 m² pour 325 places de parking) ont été construits en zone agricole, sans passer préalablement par un déclassement. L'Etat désire faire le forcing pour les Dardelles mais Berne est contre le déclassement des terres d'assolement.

Puplinge désire déclasser 13'000 m² de terres situées entre Pré Marquis et la Moutonnerie pour y construire des logements. L'Etat met les bâtons dans les roues

Traversée du lac. Le peuple est appelé à voter le 5 juin à ce sujet. Le conseil municipal va se prononcer par une résolution.

Lerclerc : craintes d'une augmentation de trafic une fois les travaux terminés.

Rue de Graman : des travaux sont prévus cet été.

Un rond-point sera construit sur la route de Jussy, vers la Moutonnerie.

L'assemblée se termine à 21h.40, suivie de la verrée de l'amitié.

Rapport d'activités 2015 de l'Association Bien Vivre à Puplinge BVAP

présenté lors de l'assemblée générale du 20 avril 2016

Mesdames et Messieurs et chers membres,

J'ai le plaisir de vous résumer les activités de l'année écoulée de votre association Bien Vivre à Puplinge pour lesquelles son comité s'est engagé.

Depuis la dernière AGO, le comité est formé de sept personnes : Madame Danielle Coral Pascalis et Messieurs Michel D'Addona, Horace Gautier, David Harris, Philippe Huber, Christian Keimer, Martin Koch et moi-même

Le comité s'est réuni à 7 reprises. Les réunions se tiennent, en principe, les deuxièmes lundis de chaque mois, sauf en été. Bien sûr, les événements peuvent en décider autrement.

Les affaires suivantes ont été traitées :

- Le **dossier de la prison** est omniprésent. 2015 a été une année plus calme que les précédentes, mais nous sommes restés attentifs à la bonne exécution de la convention qui avait suivi notre intervention en 2013 évitant le défrichement illégal par l'Etat de 8'500 m² de forêt sur l'emplacement de la nouvelle prison dit Brenaz 2. Vous aurez pu remarquer la replantation d'un cordon boisé entre le village et les bâtiments de la prison, principalement les bâtiments de la Brenaz. Sachez qu'au bout du chemin du Barot vous accédez à nouveau à la Seymaz. Longeant les grilles de

Sachez qu'au bout du chemin du Barot vous accédez à nouveau à la Seymaz. Longeant les grilles de la prison sur son flanc Est, le sentier n'est pas forcément encore très bucolique, mais au moins un lien existe à nouveau vers ce lieu de détente qu'est la Seymaz.

Nous avons rappelé à l'Etat que leur projet de construction de parkings en surface est « dévoreur » de terres agricoles, qui plus est, des terres d'assolement. La Confédération a volé à notre secours en commentant que le Plan directeur cantonal de Genève n'épargnait pas suffisamment ses terres d'assolement.

Pour l'instant le projet d'agrandissement de la prison est en veilleuse, mais c'est dans ces moments que nous devons rester vigilants et attentifs.

- En 2015 nous avons envoyé une lettre au DALE (Département de l'Aménagement du Logement et de l'Energie) pour marquer notre opposition à l'autorisation de construire DD 108349 et DD108351 consistant en l'abatage d'arbres sur la roue d'Ambilly et la route de Jussy à partir du rond-point de Mon-Idée pour permettre de transformer, dans un 2ème temps, ledit rond-point en carrefour, muni de feux alors qu'il en avait coûté, voici quelques années, plusieurs centaines de milliers de francs pour construire ce rond-point! Gageons que nos députés sauront préserver les finances du canton en ne se lançant pas dans de tels travaux que BVAP, autant que la commune, trouvent aberrants. Peut-être en apprendrons-nous plus lorsque Monsieur Uehlinger, vice-président du Conseil administratif de Thônex, nous fera, à l'issue de cette AG, le point de la situation sur le dossier des Communaux d'Ambilly. Ce carrefour fait partie intégrante des planifications de trafic liées à la construction des Communaux d'Ambilly Nous avons aussi donné notre avis concernant ce projet de construction dans la lettre au DALE. Il a accusé réception de notre courrier et nous attendons leur réaction.
- Les Hutins. Nous avions critiqué les plans retenus en 2014. Nous avions pu obtenir que les façades ne soient pas des blocs monocolores, d'un tenant et rectilignes. Nous regrettons, et l'avions fait

savoir, que ces bâtiments ne respectent pas le caractère villageois en adoptant, notamment, des toits en pente.

L'Etat a avalisé ces plans pour une question de densification que les nouvelles constructions doivent respecter. (Je ne ferai pas de comparaison avec les établissements pénitentiaires à quelques centaines de mètres de là...). Sur la base de ces plans peu satisfaisants, nous n'avons pas eu à intervenir au cours de cette construction rondement menée. C'est l'association des intérêts des habitants de Plein-Champs, leurs voisins, qui est actuellement en litige pour des questions de points d'accès. Les premiers habitants, comme vous le savez ont déjà emménagé et notre but, pour 2016 est d'intéresser ces habitants à devenir membres de BVAP.

- Le **Trafic** ou la **Mobilité** à Puplinge, les aménagements routiers avec la problématique des pendulaires, reste un dossier que nous suivons de près avec la mairie qui a, au début de 2016, convié les habitants de Puplinge à venir exprimer leurs remarques et souhaits lors d'une matinée sur le thème *Atelier de réflexion sur la mobilité*, animé par l'association Equiterre, spécialisée dans l'organisation de tels débats de réflexion. Plusieurs membres de notre comité y ont participé.
- Nous avons suivi une séance d'information à propos des bassins de rétention construits en amont du Foron dans la région de Juvigny et Machilly (voir aussi TdG du 13.4.2016).
- Nous avons participé à l'AG d'Adifor (Association de défense des intérêts du Vallon du Foron), dont nous sommes membre. Elle-même est aussi membre de BVAP. Cette relation nous offre une synergie intéressante et nous permet d'apprendre ce qui se trame à nos portes, juste de l'autre côté de la frontière.
- Le survol de la commune par des aéronefs, selon nos observations, pas forcément exhaustives, n'a pas donné lieu, comme les années précédentes, à des remarques à l'aérodrome d'Annemasse et des demandes d'intervention auprès de l'OFAC (Office fédéral de l'Aviation civile). Il nous semble que la situation s'est améliorée.
- La mise à jour régulière du **site Internet** n'a pas pu être faite aussi régulièrement que nous l'espérions. Le comité a d'ailleurs décidé de le rajeunir afin de le rendre plus convivial et a nommé une personne responsable de sa mise à jour régulière afin que vous y trouviez des informations actualisées. Ce rajeunissement sera visible d'ici quelques semaines. Je remercie Philippe Huber de son initiative et de tout son travail jusqu'à ce jour, mais il ne pouvait plus y consacrer tant de temps.
- Je remercie aussi David Harris qui dépouille minutieusement, deux fois par semaine, la **FAO**. C'est sa lecture attentive qui nous a permis de faire opposition à l'autorisation de construire mentionnée plus tôt.
- Nous restons attentifs aux nouvelles quotidiennes ainsi que par nos réseaux personnels de toutes informations susceptibles d'altérer notre bien vivre à Puplinge. A ce propos, n'hésitez pas à nous contacter si vous estimez que nous devrions intervenir sur un point d'intérêt général. Il peut nous avoir échappé et votre intervention pourrait se révéler judicieuse.
- La mise à jour une à deux fois par année du **mot du comité**, publié sur le site Internet, vous permet d'être au courant des préoccupations et actions du comité.
- La préparation de l'assemblée générale ordinaire 2015 a fait l'objet de points débattus lors de nos séances de comité.
- La mise à jour de la liste des membres et le suivi des cotisations est un travail fastidieux. Une base de données n'est, en effet, jamais à jour! C'est frustrant! Je vous encourage et vous remercie de nous aider en nous signalant toute erreur que vous pourriez constater. Un grand merci à ma femme, Danielle.

Dans les mois à venir, nous devrons nous préoccuper des sujets suivants :

- 1. **Intéresser les nouveaux habitants aux buts de BVAP**. Parlez-en également et faites-nous connaître. Ce sera une manière de contribuer au succès de BVAP.
- 2. Suivre le dossier de la prison et son agrandissement connu sous le nom **Les Dardelles**. Nous venons d'ailleurs de recevoir le calendrier pour la réalisation de cette unité carcérale dont l'ouverture d'après ce plan, est prévue en 2018.

3. la circulation et la mobilité à Puplinge

Nous devrons garder l'œil ouvert et l'oreille aux aguets pour réagir à temps à tout projet affectant notre qualité de vie à Puplinge comme par exemple la traversée du lac qui revient épisodiquement sur le devant de la scène avec souvent Puplinge en point de mire où une sortie d'autoroute est prévue.

En conclusion, BVAP garde toute sa raison d'être aux côtés de la mairie.

Pour renforcer son professionnalisme et sa combativité, nous avons besoin de la bonne volonté et de l'engagement de tous les puplingeois. Comme nous en reparlerons au point 7 de l'ordre du jour, une bonne manière de manifester votre engagement serait de rejoindre le comité afin d'en élargir ses compétences en amenant du sang nouveau et des connaissances utiles ainsi qu'un point de vue différent et constructif.

Je vous remercie de votre attention et que Puplinge continue à bien vivre et à garder son caractère villageois et campagnard !

Jean-François Pascalis président